



Doc. 15869
24 janvier 2024

La lutte contre les SLAPP: un impératif pour une société démocratique

Amendement¹ n° 4

déposé par la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

Dans le projet de résolution, paragraphe 6, après la troisième phrase, insérer la phrase suivante:

«Les organisations partenaires de la Plateforme du Conseil de l'Europe pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes ont régulièrement mis l'accent sur les poursuites-bâillons dans leurs rapports annuels.»

1. 2024 - Première partie de session

